



VIGNEULLES INFOS

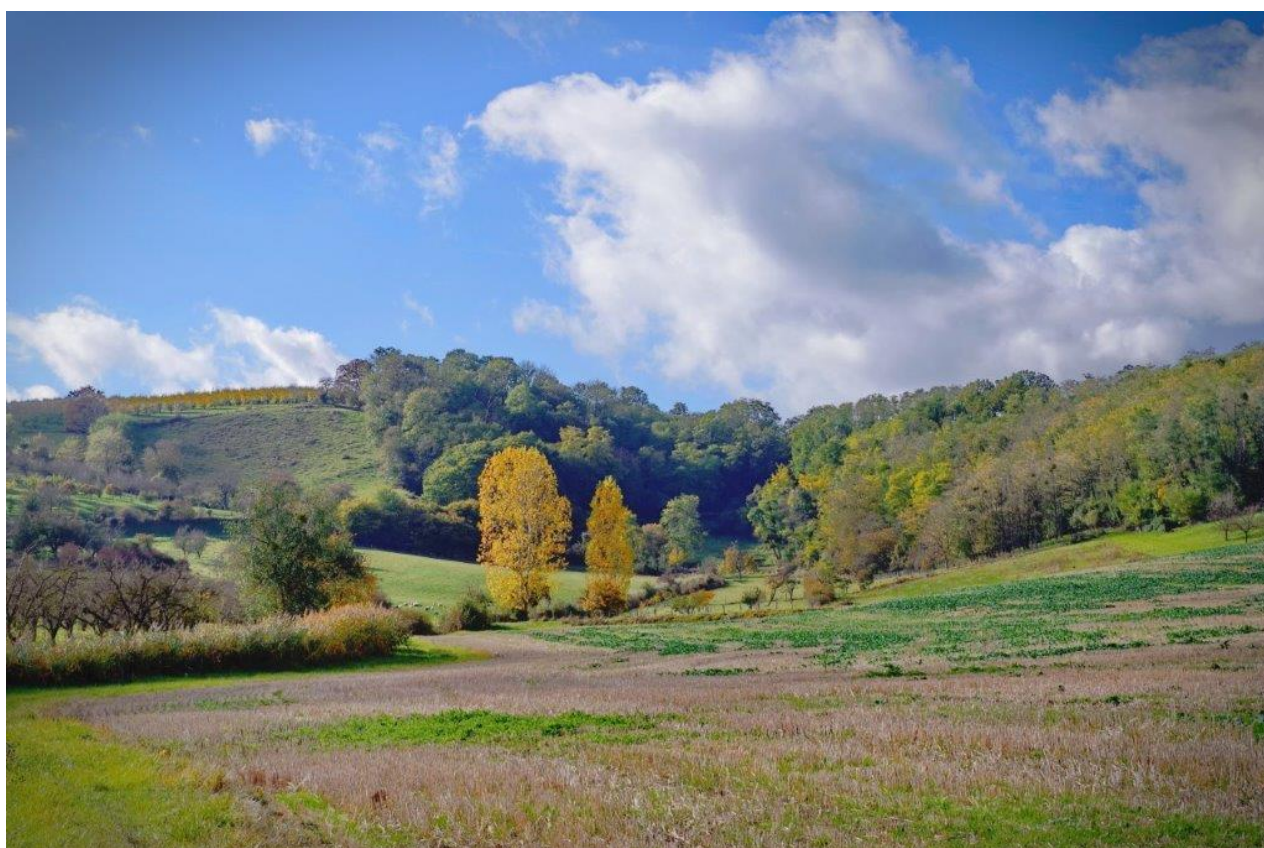
BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023

Tél : 03.83.75.85.08

email : mairie.vigneulles@gmail.com
Site Internet : www.vigneulles.mairie54.fr

Directeur de publication : Philippe DANIEL



(avec l'aimable autorisation de Pascal SCHNEIDER)

ÉDITO

L'année 2022, comme les deux précédentes, s'achève dans une incontestable morosité. La vie communautaire que l'on connaissait dans nos villages, fondée sur une reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes, se délite pour faire place à un certain individualisme.

Les moments privilégiés de rencontre qu'ont organisés les bénévoles des associations et les élus suscitent moins d'enthousiasme. Pour preuve, le 18 décembre dernier : le Père Noël, qui parcourt plusieurs milliers de kilomètres avec ses rennes pour faire le bonheur des enfants de Vigneulles, avec sa hotte remplie de friandises, est accueilli seulement par quelques enfants. Merci à ces derniers et aux aînés présents. La finale de la coupe du monde en est peut-être la seule responsable...

Pour autant, bénévoles des associations, élus, tous ensemble gardons la flamme.

Les difficultés ont aussi la vertu de générer des idées nouvelles, de susciter la créativité, permettant ainsi de trouver le moyen de franchir petits et grands obstacles.

En 2023, substituons à la morosité notre capacité à apprécier de petites choses auxquelles nous ne prêtions pas d'attention jusque-là. Œuvrons pour une société plus harmonieuse, plus solidaire.

Je tiens à conclure avec une pensée pour les familles de notre village qui ont traversé 2022 dans la douleur et la tourmente.

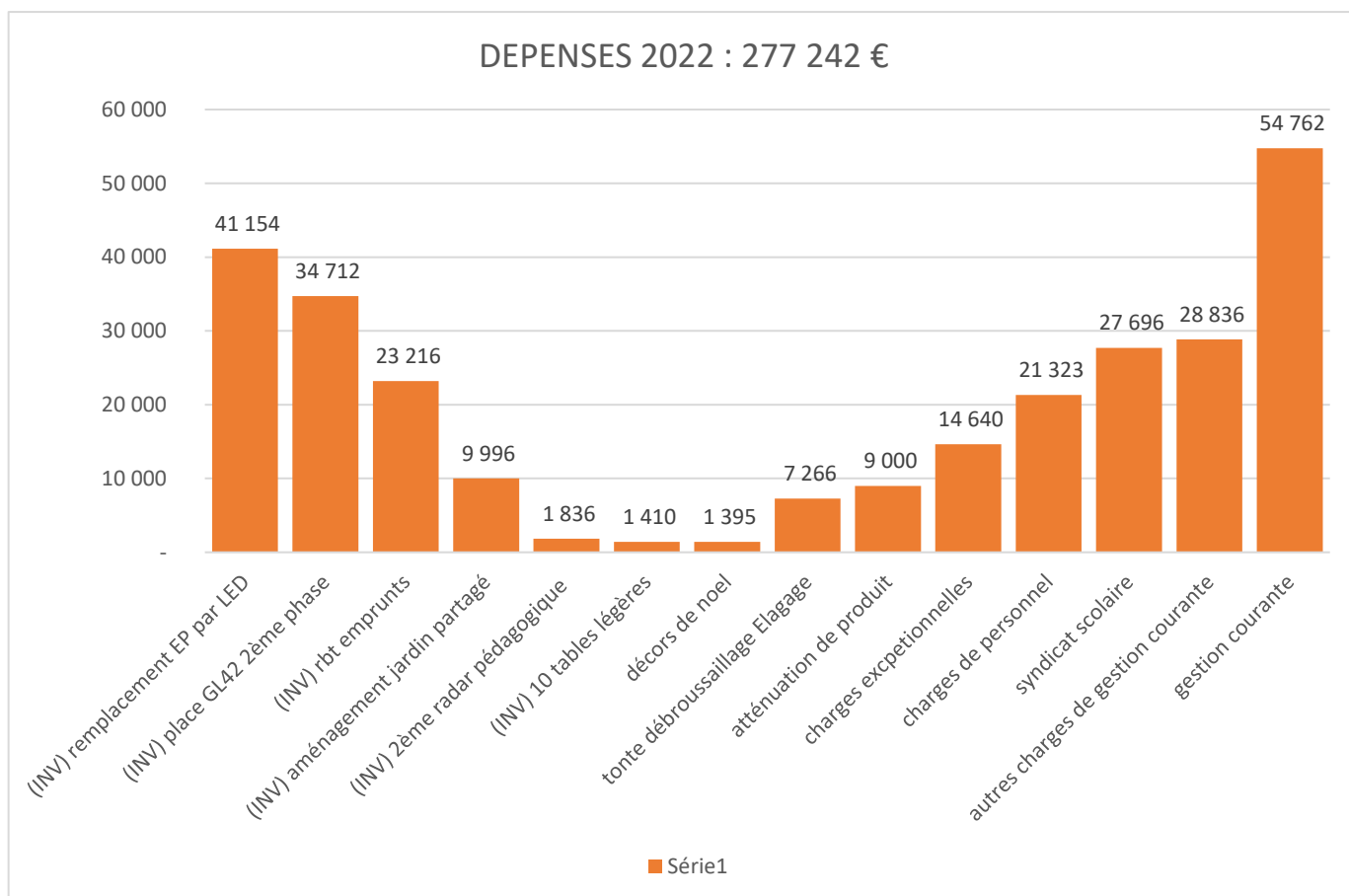
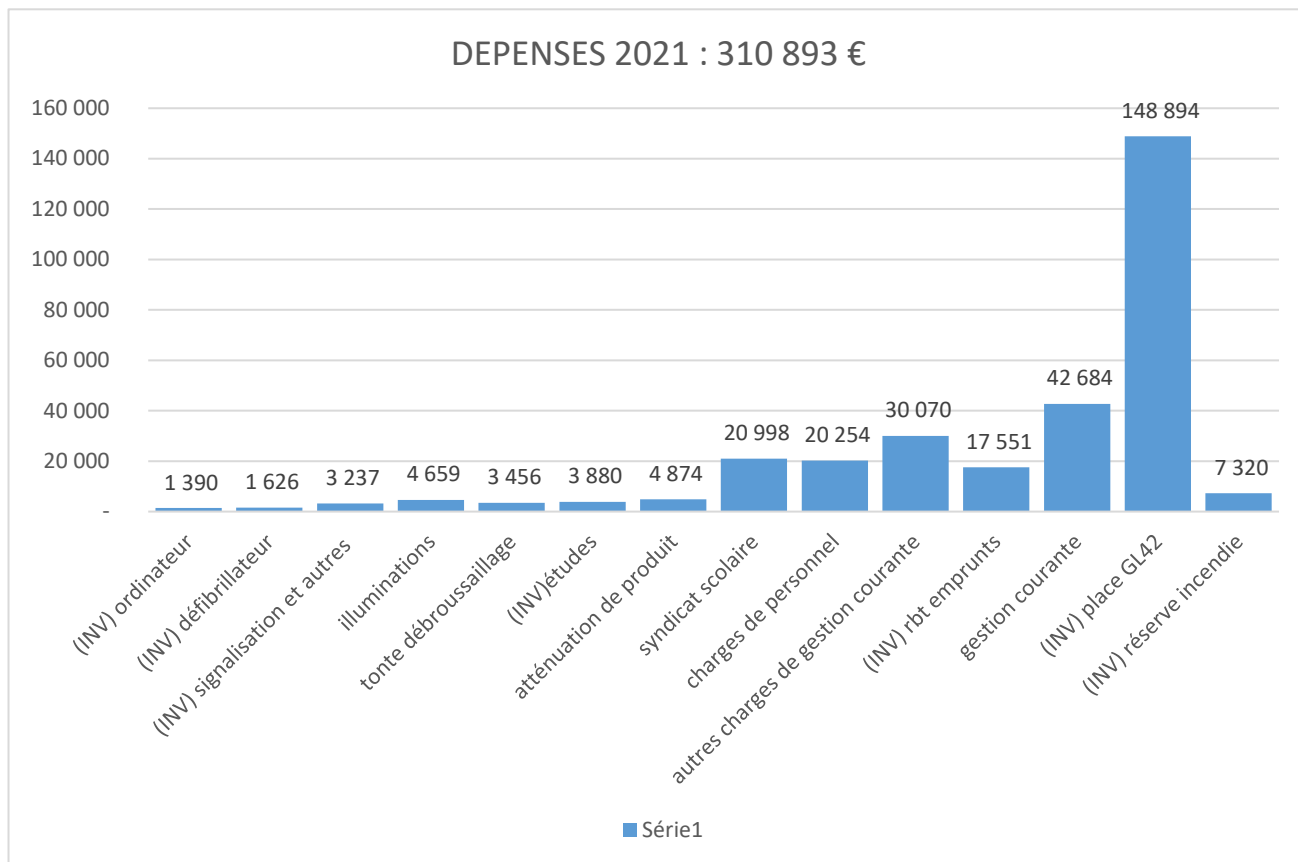
Souhaitons ensemble que l'année 2023 soit douce et apaisée.

Votre conseil municipal vous souhaite une belle et heureuse année.

ÉLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT

Suite à la démission de Stéphanie Thomassin, Frédéric Bordy a été élu à l'unanimité deuxième adjoint lors de la réunion du conseil municipal du 21 mai 2022. L'arrêté de délégation lui confie la compétence suivante : entretien et maintenance du patrimoine.

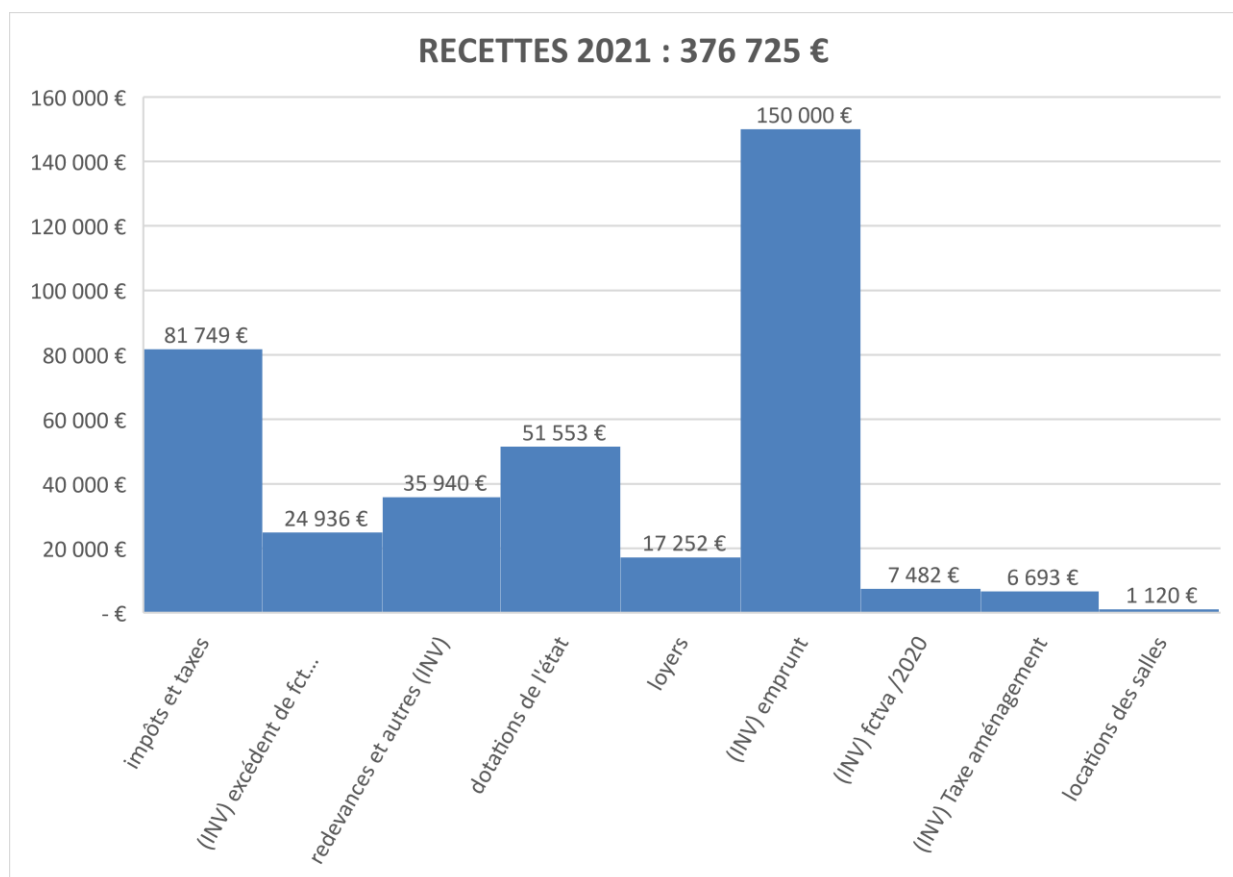
RÉALISATIONS 2021 et 2022

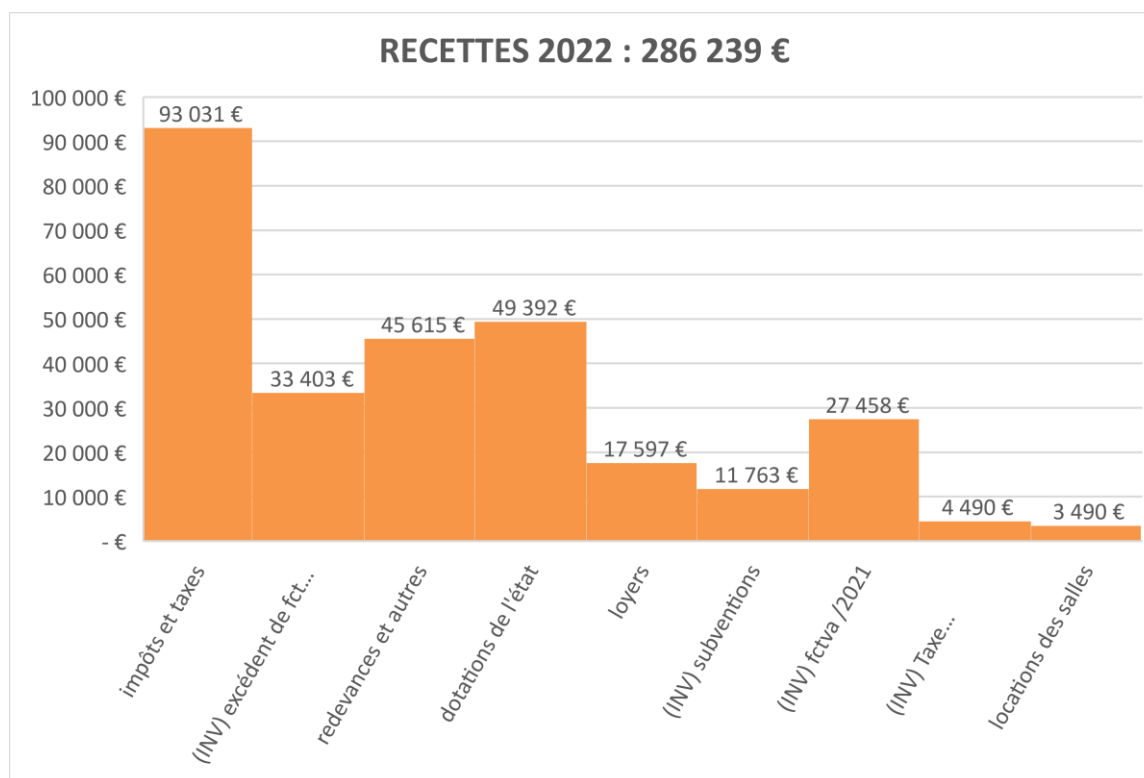


Les dépenses de gestion courante correspondent à l'eau, l'électricité, le téléphone... mais aussi l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, le contrôle des jeux, l'assurance multirisque, les frais de fêtes et cérémonies. L'augmentation entre 2021 et 2022 correspond aux frais d'élagage qui n'ont pas été facturés en 2021 mais en totalité en 2022 et un curage de fossé. Les dépenses de fêtes et cérémonies qui ont repris et qui ont presque doublé par rapport à 2021.

Les autres charges de gestion courante correspondent notamment à la participation au service départemental d'incendie et de secours 54 (SDIS), aux subventions versées à diverses associations comme le souvenir français, la croix rouge, l'ADMR, les libellules et la contribution communale au CCAS.

En raison, en particulier de la hausse de la facture énergétique, l'école de Damelevières a également revu le système de calcul pour la participation des communes au syndicat scolaire, avec une part fixe et une part variable calculée en fonction du nombre d'enfants inscrits, ce qui entraîne une augmentation de la participation de la commune de Vigneulles d'environ 30%.





L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée au financement de la section d'investissement fin 2020. Le FCTVA correspond au reversement de la TVA sur les investissements réalisés l'année précédente. Les locations de salle ont repris en 2022 et ont triplé par rapport à 2021.

TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS EN 2022

- **DERNIÈRE PHASE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU GROUPE LORRAINE 42 (GL42)**

Plusieurs réunions de suivi de chantier ont eu lieu pendant l'année 2022.

L'entreprise ID VERDE a procédé à diverses finitions et quelques contrôles :

- place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite

- plantations
- bancs
- fontaine et pompe
- allée décorée de galets sciés
- mise en eau provisoire de la fontaine pour vérifier le bon fonctionnement de la pompe immergée dans la citerne
- contrôle du raccordement au réseau d'électricité

L'ouverture du compteur d'électricité n'a été faite que début novembre dernier après les interventions d'ID VERDE. L'eau ne coulera à la fontaine qu'au mois d'avril prochain, le bassin de celle-ci ayant été vidangé pour la mauvaise saison.

Le coût total correspondant à ces travaux est de 28 926 € HT.

▪ **AMÉNAGEMENT DU JARDIN PARTAGÉ**

L'entreprise « Paysagiste par nature » a repris les bordures de la fleur à l'aire du Breuil, pour un coût de 8 330 € HT.

▪ **REPLACEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR DES LED**

Comme vous avez pu le constater, l'entreprise PARISSET est intervenue pour réaliser le remplacement des luminaires d'éclairage public par des modèles de forme identique mais de conception led, technologie moins consommatrice d'énergie.

Ces travaux n'ont pas été réalisés au Chétry qui est déjà équipé de luminaires led.

Le coût de cette opération est de 34 295€ HT. Le département subventionne à hauteur de 40%, les autres subventions (R2 et prime CEE) représentent 10%, ce qui ramène notre contribution à environ 17 000€.

Cette opération est menée dans le but de réduire nos consommations d'énergie et donc nos factures. Afin d'améliorer ces diminutions, un abaissement de 50% de la luminosité est programmé de 23h à 5h.

Les nouveaux luminaires ont une puissance de 56 watts contre 100 watts pour les anciens, ce qui permettra de diminuer notre consommation annuelle de 25 620 KWH à 10 600 KWH avec une estimation de facture d'énergie qui passera de 3 980€ à 1 720 €.

Comme il n'y a pas de petites économies, les luminaires extérieurs d'accès à la salle polyvalente ainsi que les projecteurs de l'église ont été aussi remplacés.

▪ **ACHAT DE 10 TABLES EN POLYÉTHYLÈNE**

10 tables légères viennent s'ajouter à la salle du Pressoir, pour un coût de 1 175 € HT.

PROJETS 2023

Cette année, dans la continuité de la transition écologique, il est envisagé de désartificialiser le sol de l'aire de jeux de la place de la fontaine et de végétaliser les allées du cimetière.

MANIFESTATIONS

Manifestations communales 2022

▪ Repas des aînés

Le repas organisé par le CCAS pour les aînés s'est déroulé le 27 mars 2022.



▪ Concert le 6 mai 2022

L'école municipale d'enseignement artistique de Blainville-sur-l'Eau a donné un concert à l'Eglise de Vigneulles, suivi d'un pot convivial à la salle d'école.



- **Soirée théâtre le 4 juin 2022**

Les Z'accroscènes nous ont invités cette année à des « confessions intimes »... A l'issue du spectacle, le buffet fut dressé. Cette soirée permet

de passer un moment agréable entre habitants de Vigneulles et personnes extérieures.



- **Concert à l'Eglise de Vigneulles du Chœur Nancy Ducale**

Le 21 juin 2022 le Chœur Nancy Ducale a donné un concert.



- **Voyage des seniors le 3 septembre 2022**

Le samedi 3 septembre, après un été sans pluie, elle s'est invitée lors de la sortie des aînés en Alsace. La première visite fut celle du moulin de Storckensohn à

St Amarin. Pendant presque 2 heures, André le guide nous a fait découvrir avec passion ce véritable moulin en bois du XVIII^e siècle dans sa famille depuis cette date.



Nous avons assisté en direct à la fabrication du jus de pomme et du Schnaps bu sans réserve par chacun, suivie de la visite du Musée qui représente une maison d'époque conservée en

l'état.

De quoi se mettre en appétit et rejoindre le restaurant « la Fabrique » à quelques kilomètres où un repas copieux, partagé dans la bonne humeur avec les sapeurs-pompiers locaux, nous a été servi.



Après ces agapes, il était plus que raisonnable de profiter du jardin remarquable qu'est le Parc de Wesserling de 42 hectares. Cette année le thème retenu « l'initiation au voyage » selon Marco Polo grâce à 6 jardins éphémères. Chacun évoque les différents pays traversés par ce marchand vénitien :

- la richesse des textiles entre Proche Orient et Asie lointaine
- la diversité des religions et des coutumes
- le réveil des 5 sens par l'odeur de l'encens, le son des instruments de musique, le goût des épices
- la puissance de l'eau et l'importance des bateaux
- les constructions traditionnelles des pays traversés
- Les contrées traversées avec rappel des agricultures et animaux

Après les déambulations enchantées dans ce jardin, chacun a pu, à loisir, choisir de continuer la visite ou marquer une pause. L'ancienne manufacture Royale devenue l'écomusée textile où 1200 salariés y travaillaient jusqu'à 1970, nous apprend tout sur les métiers de l'art des étoffes. C'est un véritable patrimoine industriel que nous pouvons découvrir en haut de la tour de 15 mètres.

A regret, nous quittons ce parc et reprenons le chemin du retour riche de nouveaux souvenirs et de moments de partage privilégiés.

Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle sortie toujours très appréciée par les participants.



Cérémonies patriotiques

✓ Le 8 mai 2022



✓ La cérémonie du 4 septembre 2022 a honoré le sacrifice des résistants

du Groupe Lorraine 42. Elle a eu lieu au mémorial en présence des portedrapeaux, d'élus, du délégué départemental du Souvenir Français.



Manifestations des associations

1. Manifestations de l'ASLCV

L'année 2022 a été marquée par un nouvel envol pour l'ASLCV. Des arrivées de bénévoles : Cassandra Bastien et Guillaume Meckert au sein du comité ont permis de programmer avec les autres bénévoles et le président diverses activités avec une belle motivation.

- ✓ Le Loto, le 21 Mai 2022 était la première réunion festive avec de beaux lots comme un séjour et une télévision. Les fidèles joueurs étaient au rendez-vous.



- ✓ La fête de l'été le 9 Juillet 2022 orchestrée par UltrasonG qui a attiré une centaine de personnes dans une ambiance si agréable.
- ✓ La brocante prévue a dû être annulée pour manque d'inscription, l'ASLCV renouvellera ce projet.
- ✓ Et bien sûr la tournée de Saint Nicolas en calèche grâce à la gentillesse de Diane Delmas pour le bonheur des enfants et des parents.



2. Manifestations de l'association des Vignerons

Après les deux années moroses que nous avons tous vécues, cette année nous a permis de récolter le fruit de notre travail. La vendange a été particulièrement abondante, notre vigne n'a jamais autant produit. Nous avons récolté avec la coopération de nos amis de Rosières et naturellement la participation des bénévoles de l'association, quelques 260 litres de rouge (pinot) et quasiment autant de blanc (auxerrois).



Et bien que nous ayons fait notre vendange en pleine semaine, nous avons passé un très agréable et joyeux moment ; l'aide demandée à nos amis de Rosières et Dombasle nous a été très précieuse.

Les deux fermentations, alcoolique et mallo-lactique, sont réalisées ; concernant le vin blanc nous n'avons pas, jusqu'à présent réalisé cette fermentation, nous verrons bien le résultat. Mais, a priori, il semble probant.

Je vous avais dit en 2020 que pour la première fois, nous faisons un essai de mise en tonneau de notre vin rouge, et pour ceux qui ont goûté cette cuvée, il est bien meilleur. Je ne confirmerai pas puisque chacun sait que je ne bois pas de vin rouge, mais nous avons suffisamment de goûteurs avertis dans notre association pour confirmer ce fait.

Nous avons organisé trois manifestations cette année :

La première s'est déroulée le 7 mai 2022 à Vic sur Seille, quelques 50 participants ont pu visiter les vignes, goûter les vins de Vic avant d'aller se restaurer dans un petit restaurant du village. L'après-midi a permis de visiter avec un guide la maison du sel à Marsal.

Tout s'est parfaitement déroulé, malgré le covid qui sévissait avec les pass... Il est à préciser que toute cette organisation est l'œuvre de Noëlle.





La deuxième animation a été organisée le 18 novembre 2022 : l'incontournable beaujolais. La soirée a été animée par le groupe « AZIMUTH » que nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier l'année précédente. Et tout ce petit monde (66 personnes) a passé une excellente soirée autour d'une potée lorraine (normalement chacun sait que le beaujolais nouveau est accompagné de charcuterie, mais nous voulions innover)



Enfin la troisième manifestation a été le salon, qui pour une fois s'est déroulé un autre jour que celui du défilé du saint Nicolas.

Ce dernier s'est déroulé avec quelques exposants absents pour cause de covid, mais dans une ambiance de foot et la fréquentation a été plutôt moyenne mais les exposants ont pu travailler à peu près correctement. Pour exemple la maison Saint Epvre est repartie en ayant vendu toutes ses spécialités.

A cette occasion, les Libellules sont venues faire une démonstration devant la mairie et ont été très chaudement applaudies.



Notre association existe maintenant depuis près de 13 ans et existe grâce au travail de bénévoles qui œuvrent régulièrement aussi bien dans la vigne que dans les manifestations que nous organisons.

Nous avons actuellement 48 adhérents dont 14 viennent de villages environnants.

Nous sommes une population vieillissante et le travail de la vigne ne donne pas beaucoup de répit et nécessite des forces vives. Nous allons œuvrer dans ce sens et tenter de trouver de nouveaux membres un peu plus jeunes auxquels nous aimerions transmettre notre savoir et nos connaissances.

Les différentes manifestations organisées par notre association ne voient malheureusement que très peu de fréquentation vigneuillaise, et c'est bien dommage, car nous essayons, au travers des différents événements festifs, de donner un peu de vie et de gaieté à notre village.

Quoi qu'il en soit, notre souhait est de faire vivre une activité ancestrale, qu'est la vigne et c'est sur ces paroles pleines d'espoir que je conclus ce rapport d'activité.

IL A LARGEMENT PARTICIPÉ À LA VIE ASSOCIATIVE DE NOTRE VILLAGE

Quand, au cours du printemps 2010, un groupe d'amis décida de planter une nouvelle vigne, sur la commune de Vigneulles, pour perpétuer la tradition viticole du village, Michel LAFONTAINE fut parmi les premiers à adhérer à ce projet. La municipalité nous ayant mis à disposition le « jardin du curé », situé derrière la mairie (8 ares tout de même, entouré d'un mur protecteur), une vigne de 200 pieds d'Auxerrois et 200 pieds de Pinot Noir fut plantée le 1er mai 2010.

Michel participa à ces travaux, accompagné par de nombreux habitants du village et leurs enfants, un moment important dans la vie locale.



Une assemblée générale constitutive marqua ensuite la création de l'Association des Vignerons de Vigneulles, dont Michel a été membre du comité en qualité de vice-président, depuis sa création, aux côtés de Noëlle, Brigitte, Bruno, Cyrille, Francis et bien d'autres.

Nous avons tout à apprendre pour réussir à exploiter cette vigne dans les meilleures conditions et nous avons dû collecter de précieuses informations auprès d'associations semblables ou de viticulteurs pour pouvoir mener à bien notre projet. Michel était amateur de bons vins, qu'il aimait d'ailleurs partager avec ses amis, et avait déjà connaissance de viticulteurs qui ont pu nous apporter de précieux conseils. Michel, de par sa profession, était un scientifique dans l'âme et il s'est très vite intéressé à la vinification de notre production, en particulier aux différentes analyses que demande le suivi de l'élaboration d'un vin. Avec sa rigueur et sa précision légendaires, il a su nous initier à ses méthodes. C'était toujours un grand plaisir de se retrouver avec lui dans les rangs de la vigne, sécateur en main, pour travailler ensemble et partager un bon casse-croûte avec les copains. Comme nous, il s'était passionné pour cette vigne. Avec son ami et voisin Nello, il avait aussi contribué aux travaux de finition de notre local à matériel.

Les plus anciens se rappelleront de même qu'il avait pris part à la vie associative du village en proposant notamment des séances de ciné-club avec débat autour du film. Mais malheureusement l'état de santé de Michel s'est dégradé au cours de ces dernières années l'empêchant de se déplacer pour nous rejoindre à la vigne, jusqu'à l'obliger d'être définitivement alité.

Néanmoins, il ne manquait pas de se tenir toujours informé sur nos travaux à la vigne et sur l'état de nos vins. Nul doute que l'image de Michel restera longtemps attachée à l'histoire de notre vigne communale.



Réunion du bureau des Vignerons – E. R. janvier 2015

JARDIN COMMUNAL

Le jardin situé à l'aire de loisirs du Breuil et figurant une fleur est un jardin communal.

La mairie souhaite connaître toutes les personnes voulant participer à son entretien. Nous vous remercions donc de bien vouloir vous manifester avant le 1^{er} mars en mairie afin que puisse être organisée une réunion ayant pour but de fixer les ambitions et les objectifs des uns et des autres.

ASSAINISSEMENT (CC3M)

La communauté de communes rappelle :

Je ne jette pas d'huiles alimentaires ni d'huiles mécaniques dans l'évier ni dans les caniveaux.

Je ne jette pas de lingettes, tampons, serviettes hygiéniques dans les toilettes.

Je dépose les produits toxiques et les produits dangereux à la déchetterie.

Je ne jette rien dans les caniveaux ni dans les bouches d'égout.

1) Taux d'imposition 2022

Par délibération en date du 11 mars 2022, les taxes locales directes ont été fixées comme suit :

- Taxe foncière bâti : 25.42%,
- Taxe foncière non bâti : 14.92%,
- Contribution foncière des entreprises : 17.09%

2) Tarif des concessions

Pour rappel, les tarifs des columbariums sont fixés à :

- 250 € pour 10 ans
- 350 € pour 15 ans
- 610 € pour 30 ans

Les tarifs des concessions sont fixés à :

- 77 € pour 15 ans
- 115 € pour 30 ans
- 153 € pour 50 ans

3) Tarifs de location des salles communales

a) Salle du Pressoir

La salle du Pressoir a une capacité de 80 personnes assises. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec four, plaques chauffantes, congélateur, évier, lave-vaisselle et de sanitaires. Son tarif est fixé à 170 euros (délibération du 21 janvier 2019).

b) Salle d'École

La salle d'École a une capacité de 30 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec petit four, micro-ondes, évier et de sanitaires. Son tarif est fixé à 50 € (délibération du 21 janvier 2019)

Ces deux salles sont réservées uniquement aux habitants de la commune.

INFORMATIONS PRATIQUES

Fermeture de la trésorerie de Blainville/Bayon

La trésorerie de Blainville/Bayon a fermé ses portes le 30 décembre 2022 et a été transférée au centre des finances publiques de Lunéville – 4 rue Edmond Delorme.

Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles suite à ce transfert :



NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ

Pour tout renseignement concernant vos impôts ou vos factures locales

ESPACE FRANCE SERVICES

MONT SUR MEURTHE – 3 rue de la Meurthe
03 83 81 91 69
fs.mont@famillesrurales.org

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LUNÉVILLE – 4 rue Edmond Delorme

PAIEMENT CHEZ UN BURALISTE AGRÉÉ



- Tabac Presse DUMAS – 3 rue du Maréchal Leclerc
BLAINVILLE SUR L'EAU

Nos services sont joignables

Pour vos questions sur vos factures locales

Service de Gestion Comptable (SGC) de Lunéville



03 83 74 67 95



sgc.luneville@dgifp.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer (ou le site indiqué sur la facture)

Pour vos questions sur vos impôts

Service des Impôts des Particuliers



0 809 401 401 Service gratuit + prix appel de 8h30 à 18h

03 83 50 23 23



Dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Sur impots.gouv.fr pour tous vos services en ligne

A noter qu'il est également possible de payer auprès des buralistes suivants :

- Tabac Presse DUMAS – 3 rue du maréchal Leclerc à Blainville-sur-l'Eau
- TABAC DURAND – 2 avenue de Virecourt à Bayon
- MAGAPRESSE – 6 rue du général Leclerc à Gerbéviller

Urbanisme

Lorsque vous avez un projet de construction, de ravalement de façade, de changement de toiture, de remplacement des menuiseries extérieures, des extensions..., vous devez préalablement consulter la mairie.

Collecte des déchets ménagers (CC3M)

Le calendrier 2023 de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri (sacs jaunes) vous a été remis à la fin de l'année dernière.

Les ordures ménagères doivent être sorties le dimanche soir à partir de 20 heures. Nous vous rappelons, une nouvelle fois, qu'une fois vidées, les poubelles ne doivent pas rester sur le domaine public.

Les sacs de tri doivent être sortis le vendredi matin au plus tard à 9 heures 30. Sous peine de refus, ils ne doivent pas contenir de cartons bruns, même s'ils ont été déchiquetés.

Site Internet de la commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des comptes rendus municipaux ainsi que la version dématérialisée de ce bulletin sur le site Internet de la commune : www.vigneulles.mairie54.fr.

Informations par voie dématérialisée

Nous avons mis en place une communication par voie dématérialisée pour celles et ceux qui le souhaitent.

Si cela est votre cas, il vous suffit de vous signaler à la mairie par mail mairie.vigneulles@gmail.com ou directement à la permanence du samedi matin.

Bruits de voisinage

Les habitants doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de troubler la tranquillité du voisinage (bruits d'animaux, d'appareils ménagers...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuse, tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- en semaine de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Stationnement

Pour rappel, les usoirs ainsi que les trottoirs sont une propriété communale. Les places de stationnement situées devant votre maison ne vous appartiennent donc pas. Si une personne s'y gare, elle en a le droit. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous ont quittés :

M. Michel LAFONTAINE le 8 mai 2021

Mme Brigitte BRANDMEYER le 20 février 2022

M. Julien FORNONI le 28 février 2022

Mme Priscillia MOUSSAULT le 24 juin 2022

Mme Paulette LAMBOULÉ le 22 octobre 2022

Sont venus s'installer au village :

Camille MOUSSAULT et Allan WEBER au 4 bis rue des chèvres

Amélie GAMMELLA et Gilles SOUTY au 1 place du GL42

Chloé SLEZAK au 1 rue des chèvres

Naissances :

Marceau, fils de Mathilde et de Clément BECKER le 7 février 2022

Lucien, fils de Harold ALBERTO et d'Émilie REY le 19 juin 2022

Peter, fils de Anaïs et Guillaume MECKERT le 9 janvier 2023

Mariages :

Dominique BOLMONT et Jean-Pierre NOWOWIEJSKI le 2 mai 2022

Luzineia DORNELAS et Tony LAMBOULÉ le 18 juin 2022

Vanessa MICAUX et Anthony SCHNEIDER le 10 septembre 2022

Cassandra MENIGOZ et Quentin BASTIEN le 15 octobre 2022

